

rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds (6). De même le prêtre, sel de la terre, dans son contact obligé avec la société qui l'entoure, doit-il conserver la modestie, la gravité, la sainteté de son maintien, ses actes, ses paroles, et ne pas se laisser envahir par la légèreté la dissipation, la vanité des gens du monde.

En faisant parvenir la présente Instruction aux Révérendissimes Ordinaires d'Italie, Sa Sainteté a la confiance que tous, collaborant à l'action populaire chrétienne, les plus âgés avec leur expérience, et les jeunes avec leur saint enthousiasme, on parviendra à obtenir ces salutaires effets de paix et de concorde que Sa Sainteté a tant à cœur, suivant ce qu'Elle répétait encore dans le Bref adressé au Congrès de Tarente en Août 1901, et dans le discours prononcé le 23 Décembre de la même année devant le Sacré Collège. " Nous demandons, disait le Saint-Père, le concours unanime et la coopération concordante de toutes les bonnes volontés. Qu'ils viennent, les jeunes, qu'ils apportent volontiers l'énergique et ardente activité qui caractérise leur âge ; qu'ils viennent, ceux qui ont la maturité, et qu'ils apportent avec confiance, outre leur foi éprouvée, la pondération et le jugement, fruits de l'expérience. Unique et commun est le but, égal et également sincère doit être le zèle chez les uns et chez les autres. Pas de défiance, mais une confiance réciproque ; pas de critiques, mais une tolérance chrétienne ; pas de froideur, mais une mutuelle charité."

Rome, 27 janvier 1902.

M. Card. RAMPOLLA.

(6) *Matth.*, v, 13.